

**CONSTRUCTION**

# Contrôle de qualité : surveillance des travaux

Les municipalités peuvent mandater un surveillant de chantier pour effectuer le contrôle de qualité des ouvrages. Ce surveillant peut être un employé de la municipalité ou provenir de l'extérieur. Certaines organisations engagent une firme spécialisée pour effectuer la surveillance des travaux, car celle-ci peut réaliser des contrôles en laboratoire.

Les portions des ouvrages les plus cruciales pour lesquelles il convient d'effectuer des contrôles sont mentionnées dans le tableau suivant :

## Composition des fondations (types)

TYPE DE TRAVAUX	FRÉQUENCE DE CONTRÔLE	MESURES DE CONTRÔLE
Fondations	À chaque élévation de 300 mm	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tests de compaction (Proctor)</li> <li>• Granulométrie des matériaux</li> </ul>
Armature	Avant chaque coulée de béton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inspection de l'espacement</li> <li>• Inspection du chevauchement</li> <li>• Inspection de l'enrobage</li> </ul>
Bétonnage	Pour chaque coulée de béton de 15 m <sup>3</sup> et plus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tests d'affaissement</li> <li>• Tests d'air</li> <li>• Contrôle des sessions de coulées (temps)</li> <li>• Tests de compression après 28 jours</li> </ul>
Paysagement	Avant l'engazonnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inspection de l'épaisseur de la couche végétale</li> </ul>